

Direction de l'Administration Générale

Service : Foires et Marchés
23, rue de l'Hôtel-de-Ville
BP 50020
63200 RIOM

Dossier suivi par : Maëlle FAURE

Tél. : 04.73.33.79.40

04.73.33.79.07

Fax : 04.73.33.79.01

e-mail: foire.marches@ville-riom.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 2018

DEMANDEUR

Nom - Prénom :
Raison sociale :
N° SIRET :
Nom de l'établissement :
Nom d'inscription au RCS :
Téléphone :
Adresse complète :

NATURE DE L'OCCUPATION SOUHAITEE

- Terrasse ouverte
- Terrasse ouverte avec ancrage au sol amovible (piliers, accroches au sol, planchers...)
- Terrasse ouverte avec construction (murets,...)
- Terrasse fermée (murets et toit)
- Étalage
- Autre (à préciser)

Adresse de l'occupation du domaine public :

Quantification de l'occupation en m² :

Soitm de longueur etm de largeur, soit.....m²

OBLIGATION DU DEMANDEUR

L'occupation du domaine public, objet de la présente demande, n'entrera en vigueur qu'après notification de l'arrêté municipal.

Le pétitionnaire s'engage à respecter les prescriptions contenues dans l'arrêté municipal et à s'acquitter de la redevance pour l'occupation du domaine public fixée par délibération du Conseil Municipal. En cas de non respect des prescriptions, ou de non paiement, l'autorisation sera retirée.

En cas de changement de titulaire, le pétitionnaire s'engage à faire connaître le nouvel occupant, faute de quoi, il assurera le règlement de la redevance.

Le pétitionnaire reconnaît également être informé du **caractère précaire et révoicable** de cette autorisation qui est accordée pour une durée de un an. Toute demande d'occupation du domaine public doit être renouvelée avant le 31 décembre de l'année en cours.

Fait à RIOM, le

Signature du pétitionnaire,